

Intervention le 17 octobre 2008 à la Mairie de Reims, de Patricia Le Corvic, du Secours Populaire, au nom d'une quinzaine d'associations qui ont préparé

Le 17 octobre est l'occasion qui nous est donnée chaque année de penser une société qui ne laisse personne de côté. Une société bâtie sur **la solidarité**.

Tel est un des objectifs prioritaires des associations que nous représentons.

Au-delà d'un comportement individuel, que signifie la notion de la solidarité dans une société où tout tourne autour de la productivité, de la rentabilité, de la réussite individuelle ?

Comment construire une solidarité dans une société où on veut toujours être plus performants dans un schéma concurrentiel ?

Nous sommes inquiets car de nombreux dispositifs existent mais quelle est la place des personnes les plus faibles dans notre société quand elles ne sont pas ou plus productives ?

Sont-elles perçues comme un poids très coûteux pour la société ou comme nos concitoyens participant à la vie de la cité ?

Depuis plusieurs années en tant qu'associations, nous menons des actions qui **recherchent la participation** des personnes en situation de précarité. Cette participation est au cœur des actions menées et prend des formes différentes selon les buts et les moyens des associations qui ont participé à la préparation de cette intervention (le Secours Populaire, la Ligue de l'Enseignement, les Scouts et guides de France, Habitat et Humanisme, le Collectif contre les exclusions, Avenir Jeunes Reims, Reims Espoir, ATD Quart Monde, le collectif Alerte – URIOPSS, le foyer Nouvel Horizon de l'Armée du salut, la Croix Rouge, Amnesty international, la Banque alimentaire...).

Nous ne décrivons pas ici toutes les actions de participation que nous menons : ateliers santé, ateliers liés au logement, actions d'aide à la scolarité, actions d'accompagnement pour le relogement, pour l'emploi et la formation des jeunes et des adultes, lieux de formation à la parole et au dialogue...

Ces actions sont bien sûr nécessaires. **Mais l'objectif final n'est pas de faire participer les personnes au sein des associations**, encore faut-il que leur parole, leur expérience, leur analyse des situations, leurs propositions soient entendues et répercutées au niveau politique et social pour qu'il y ait un changement.

Pour cela nous posons la question du **partenariat entre les institutions et les associations**.

Par exemple, partenariat entre les associations entreprises d'insertion et la Mission locale, partenariat entre les associations investies au niveau du logement et les bailleurs, les administrations, la ville, partenariat avec les écoles...

Bien souvent, il s'agit d'inverser des processus d'exclusion et de faire en sorte que chacun accepte de bouger par rapport au regard porté sur les situations. Ce qui est très difficile, c'est quand l'un des partenaires bloque le processus.

L'enjeu du partenariat n'est pas seulement de travailler entre responsables d'institutions, mais de travailler avec les personnes directement concernées **pour qu'elles soient co-actrices, coresponsables du changement**.

Les droits existent : droit à l'éducation, droit au logement, droit à l'accès aux soins... mais comment améliorer l'exercice de ces droits pour que personne n'en soit exclu ?

Une des premières conditions est - comme nous le faisons aujourd'hui et comme nous l'ont rappelé les personnes qui viennent de s'exprimer - de prendre les moyens **pour entendre et faire entendre la voix** des personnes qui n'arrivent pas à exercer leurs droits. Nous constatons que de nombreux citoyens et surtout de nombreux responsables politiques et institutionnels n'ont pas véritablement une connaissance de la pauvreté, des difficultés rencontrées. Il y a souvent beaucoup d'a priori, de préjugés et certes la volonté de bien faire, mais plutôt en imposant des idées, sans tenir compte des enseignements acquis par notre expérience associative de 'faire avec' les personnes directement concernées. Ce 'faire avec' n'est pas dans un but charitable, mais bien dans un but d'efficacité.

Pour cela, il ne faut pas seulement que la parole soit entendue occasionnellement, elle doit être prise en compte et devenir opérationnelle dans une dynamique de réciprocité.

Cela est possible comme nous le montrent

les journées départementales et régionales qui réunissent des personnes en situation de précarité, des bénévoles, des professionnels travaillant dans des structures d'hébergement, pour échanger, voir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, pourquoi ça ne fonctionne pas et faire des propositions,

ou les co-formations au cours desquelles des personnes en situation de précarité et des professionnels d'institutions - comme l'Education nationale, le travail social, la Fonction territoriale - se forment ensemble pour mieux se connaître et agir plus efficacement.

Par ces actions, il s'agit de **faire bouger les différents milieux**.

Aujourd'hui, on a des ghettos de riches, comme des ghettos de pauvres. On se cloisonne, on se sépare au lieu de s'ouvrir sur l'autre. La question de comment on vit avec l'autre et de comment on travaille avec l'autre, nous interroge au niveau associatif, au niveau politique et interroge le citoyen de façon générale.

La population en situation de précarité est souvent décrite en termes de manque : manque de moyens, manque d'argent, manque de culture, manque d'idées... et donc le risque est de ne jamais s'appuyer sur ses forces et ses propositions.

Comment veut-on construire la solidarité ? Est-ce qu'on y contribue réellement pour mieux vivre ensemble ou est-ce qu'on veut rester dans une logique de concurrence et de productivité ?

Il ne s'agit pas de gérer des dispositifs ou l'accompagnement, mais de nous interroger ensemble sur le type de société que nous construisons en prenant en compte l'apport original des personnes en situation de précarité et de celles qui agissent au quotidien avec elles.